

JEUX ET MUSEE

Les deux problèmes suivants sont dûs à Claude-Gaspar Bachet, sieur de Méziniac, (1581 - 1638).

Si vous êtes le premier lecteur à en donner une solution raisonnée, puis généralisée, vous pourrez faire bénéficier une personne de votre choix d'un abonnement de un an à la revue Grand IN.

Un homme venant à mourir partage son bien consistant en certaine somme d'écus à ses enfants, en telle sorte qu'il ordonne que le premier prenne 1 écu et la septième partie du restant ; en après que le second prenne 2 écus et la septième partie du reste ; et cela fait que le troisième prenne 3 écus et la septième partie du reste, et ainsi consécutivement des autres. Or le partage fait en cette façon, il se treuve que chacun des enfants est également proportionné. On demande la somme des écus et le nombre d'enfants.

Trois hommes ont chacun certaine somme d'écus. Le premier donne des siens aux deux autres autant qu'ils en ont chacun, en après le second en donne aux deux autres autant qu'ils en ont chacun ; finalement le troisième en donne aux deux autres autant qu'ils en ont chacun : cela fait, chacun se treuve 8 écus. On demande combien chacun en avait du commencement.